

Bon plan « santé » 

La mutuelle communale de l'association MUTUAC arrive chez vous !



En partenariat avec la commune et exclusivement dédiée à ses habitants, MUTUAC offre une couverture optimale adaptée à chacun et à prix mini, négocié pour vous.

Qui a droit à la mutuelle communale ?

Tous les habitants de la commune de Charmois l'Orgueilleux, sans condition d'âge ni de statut !

Demandez votre devis sans engagement :

À MME Élise JACQUEMIN, représentante de l'association, disponible tous les premiers mardis de chaque mois de 16H à 18H dans la Salle Bleue de la place du village à compter du

Mardi 04 Octobre 2022

A vos agendas !

Vous avez des questions ? Contactez MME JACQUEMIN au 06 18 01 63 66